

Questions orales

ON DEMANDE DE GARANTIR LES PRIX AUX CÉRÉALIERES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je vais répéter soigneusement et lentement ce que j'ai dit, pour que le ministre puisse comprendre. Le ministre cherche à répondre aux questions d'une façon directe. Il sait que l'argent qui a été engagé est destiné à la récolte de l'an dernier, et non à celle qu'on est en train de semer.

Est-ce que le ministre veut maintenant garantir aux producteurs céréaliers qui sont en train de faire leurs semailles que le prix qu'ils obtiendront pour la récolte de cette année ne sera pas inférieur d'un cent à celui qu'ils ont reçu l'an dernier et qui était déjà en baisse de 18 p. 100 environ?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, je suis agriculteur et je parle en connaissance de cause. Quand les agriculteurs font leurs semailles au printemps ils le font habituellement grâce aux recettes tirées des ventes de l'année précédente. Voilà exactement ce qui se passe. Les agriculteurs vendent des quantités record à la Commission canadienne du blé, qui fait un excellent travail de commercialisation. Le gouvernement fédéral fournit des quantités record d'argent liquide. Grâce à ces deux facteurs réunis, les agriculteurs gagnent autant et probablement plus que ce qu'ils avaient retiré de la récolte précédente.

Nous agissons exactement comme les agriculteurs s'y attendent compte tenu du genre de commercialisation qui s'effectue et des quantités normales d'argent liquide qu'ils devraient recevoir de cette commercialisation. Donc, je ne sais pas de quoi le député veut parler. S'il connaissait le moins de l'agriculture, il poserait sa question autrement.

Des voix: Bravo!

• (1430)

ON DEMANDE UN REVENU GARANTI

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je veux m'adresser à l'autre agriculteur bien connu de la Chambre des communes, à savoir le premier ministre, qui n'a pas hésité à répondre aux questions sur ce sujet important au cours de la campagne électorale provinciale en Saskatchewan. Va-t-il garantir aux agriculteurs canadiens qui sont en train de semer à l'heure actuelle qu'au bout du compte, ils obtiendront pour cette récolte pas un sou de moins que ce qu'ils ont obtenu pour la récolte de l'an dernier? Va-t-il le leur assurer, maintenant que la Saskatchewan n'est pas en période d'élections, mais que l'Ouest connaît une véritable crise?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je reconnais que je ne suis pas spécialiste en agriculture. J'en ai seulement l'air comparé au chef du Nouveau parti démocratique. Celui-ci se débrouillait bien jusqu'à ce que Shirley Temple vienne s'asseoir à côté de lui.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: La question très sérieuse de mon honorable ami a reçu une réponse très sérieuse de la part du ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé, qui est non seulement un haut responsable compétent, mais un agriculteur

averti et expérimenté. Il a collaboré très étroitement avec les organisations agricoles et les agriculteurs en vue de renouveler l'engagement du gouvernement à l'égard de l'industrie agricole de tout le pays et en particulier de celle de l'Ouest, qui éprouve des difficultés à l'heure actuelle du point de vue du prix des produits.

Je dirai à mon honorable ami qu'une bonne partie du problème trouvera sa solution au plan international car, à Tokyo, l'an dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi-même avons soulevé le problème de l'agriculture et de l'incidence du prix des produits pour la première fois au sommet...

M. Broadbent: Cela a vraiment été très efficace, n'est-ce pas?

M. Hnatyshyn: Ils plaisaient à ce sujet.

M. Mulroney: La question est désormais devant le GATT pour la première fois. J'admets qu'il n'y a pas eu de miracle, mais des progrès réels ont été accomplis sur de nombreux fronts et les agriculteurs le reconnaissent.

Des voix: Bravo!

L'ANNULATION DU MORATOIRE SUR LES SAISIES—LE RÔLE DES BANQUES À CHARTE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, peut-être pourrions-nous revenir à l'importante affaire dont la Chambre est saisie aujourd'hui, soit l'annonce par le gouvernement de son intention de mettre fin au moratoire.

C'est au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé que je m'adresse. Il sait pertinemment que l'un des aspects les plus dangereux de cette annonce tient au fait que le gouvernement fait ainsi savoir aux banques à charte à qui les agriculteurs doivent à l'heure actuelle plus de 8 milliards de dollars qu'elles peuvent maintenant ruiner à leur guise les agriculteurs en procédant à la saisie-arrêt de leur exploitation hypothéquée.

Le ministre ou l'un de ses collègues a-t-il l'intention de convoquer les banques à charte du Canada pour leur faire savoir très clairement qu'elles ne doivent pas interpréter cette décision honteuse du gouvernement comme une autorisation d'entreprendre immédiatement des procédures de saisie-arrêt et d'aggraver d'autant la crise actuelle qui est à la fois très généralisée et très profonde?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, permettez-moi d'essayer encore une fois d'expliquer la situation. Ce que le député craint ne risque pas de se produire. Personne ne le souhaite, car cela n'avantagerait ni les agriculteurs, ni les banques, ni les gouvernements, ni personne d'autre.

La Société du crédit agricole va examiner le dossier d'une cinquantaine d'agriculteurs par mois, ce qui représente sur une base annuelle environ le quart de 1 p. 100 de toutes les entreprises agricoles commerciales du Canada. Si on avait pensé un seul instant que ce que craint le député pouvait se produire, jamais on n'aurait pris cette décision.